

Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury ARCET de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialités Esthétique cosmétique parfumerie, Métiers de la coiffure est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

**Président**

M. Nicolas FABRE

Université de Pau et des Pays de l'Adour PAU UNIVERSITE  
CEDEX  
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

Mme MARIA TERESA PASCUAL  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Jean d'Arcet - Lycée des métiers de  
l'hôtellerie restauration, de la coiffure et de l'assistance à la  
gestion AIRE SUR L ADOUR CEDEX  
COIFFURE

**MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR**

Mme SEVERINE ADAM

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
ESTHETIQUE COSMETIQUE

M. JEROME VILLENEUVE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
COIFFURE

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

Mme Mélodie COTEL

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN  
ESTHETIQUE COSMETIQUE

Mme CECILE PIGNOTEAU

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN  
COIFFURE

**Membre de l'enseignement**

Mme HELENE ALVAREZ  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel AIZPURDI HENDAYE  
ESTHETIQUE COSMETIQUE

M. STEPHANE GONZALEZ

Site de formation d'apprentis de la chambre des métiers et  
de l'artisanat de région Nouvelle Aquitaine CFA des métiers  
et de l'artisanat des Landes MONT DE MARSAN CEDEX  
COIFFURE

Mme FLORENCE LAMOTHE  
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée d'enseignement professionnel Jean Cassaigne ST  
PIERRE DU MONT  
ESTHETIQUE COSMETIQUE

Mme CECILE PERES  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Antoine Lomet AGEN  
ESTHETIQUE COSMETIQUE

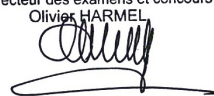
M. EMMANUEL VASLIN  
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. HC

Lycée professionnel privé Le Guichot BAYONNE  
COIFFURE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours

Olivier HARMEL  


Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury BREL-ELEC de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

**Président**

M. Guillaume PLAISANCE

Université de Bordeaux BORDEAUX  
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

M. ROMUALD LOTIER  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent  
Gaston Crampe AIRE SUR L ADOUR CEDEX  
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

**MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR**

M. NICOLAS FOLLIOU

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

M. KU RUBESH

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

**Membre de l'enseignement**

M. CHRISTOPHE BATS  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Philadelphie de Gerde PESSAC  
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

M. CHRISTOPHE GOMESSE  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Charles Péguy - Lycée des métiers de  
l'industrie et de l'artisanat EYSINES CEDEX  
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

M. FREDERIC MARTINEZ  
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. HC

Lycée professionnel privé Sainte Famille - Saintonge -  
Lycée des métiers de l'industrie et du bâtiment BORDEAUX  
CEDEX  
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

M. VINCENT NOEL  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Jacques Brel - Lycée des métiers de  
l'industrie et de l'optique LORMONT CEDEX  
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours

Olivier HARMEL  


Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury BREL-SANTE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialités Optique lunetterie, Technicien en prothèse dentaire est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

**Président**

M. Guillaume PLAISANCE

Université de Bordeaux BORDEAUX  
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

**Vice-présidente**

Mme CECILE MICHELET  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Toulouse-Lautrec - Lycée des métiers  
d'art BORDEAUX  
PROTHESE DENTAIRE

**MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR**

M. Frédéric BISALLI

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
OPTIQUE(LUNETTERIE,PRECISION,COMPOSANTS)

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

M. Olivier TALLIER

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
PROTHESE DENTAIRE

**Membre de l'enseignement**

M. PIERRE AGUILAR

Centre de formation d'apprentis Le Vigean EYSINES  
CEDEX  
PROTHESE DENTAIRE

Mme MARIE SOQUET  
AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.

Lycée professionnel Jacques Brel - Lycée des métiers de  
l'industrie et de l'optique LORMONT CEDEX

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury COUSTEAU de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialités Logistique, Conducteur transport routier marchandises, Organisation de transport de marchandises, Métiers de la sécurité est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

**Présidente**

Mme Marie GAUTHIER

Université de Bordeaux BORDEAUX  
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

**Vice-président**

M. SAMUEL HOFFMANN  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Philippe Cousteau ST ANDRE DE  
CUBZAC  
ECO-GEST OPTION TRANSPORT LOGISTIQUE

**MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR**

M. Julien BENARD

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
PREVENTION ET SECURITE

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

M. Jean-Pierre BAZZO

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
CONDUCTEURS ROUTIERS

**Membre de l'enseignement**

Mme LAURENCE COUEILS  
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. HC

Lycée professionnel privé Notre Dame La Compassion  
MARMANDE  
ECO-GEST OPTION TRANSPORT LOGISTIQUE

Mme FABIENNE SAADA KHELKHAL  
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. HC

Lycée professionnel privé La Ruche BORDEAUX  
PREVENTION ET SECURITE

M. JEAN-FRANCOIS URIARTE  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Léonard de Vinci BLANQUEFORT  
CEDEX  
CONDUCTEURS ROUTIERS

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury ESTEVE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialités Maintenance nautique, Maintenance des véhicules option A - Voitures particulières, Maintenance des véhicules option B - Véhicules de transport routier, Maintenance des véhicules option C - Motocycles, Maintenance des matériels option A - Matériels agricoles, Maintenance des matériels option B - Matériels de construction et de manutention, Maintenance des matériels option C - Matériels d'espaces verts, Réparation des carrosseries est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

**Président**

M. NICOLAS BEAUDOIN

Université de Pau et des Pays de l'Adour PAU UNIVERSITE  
CEDEX  
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

**Vice-président**

M. FABIEN CECCHI  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF CL EXCEPT

Lycée professionnel Frédéric Esteve - Lycée des métiers de  
l'automobile et du transport MONT DE MARSAN CEDEX  
GENIE MECANIQUE-MAINTENANCE VEHICULES

**MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR**

M. STEPHANE CHAMPY

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
GENIE MECANIQUE-MAINTENANCE VEHICULES

M. Didier NOGUES

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN  
GENIE MECANIQUE-MAINTENANCE VEHICULES

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

M. PHILIPPE GUIBERT

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
GENIE MECANIQUE-MAINTENANCE VEHICULES

M. YANN SIBERT

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN  
GENIE MECANIQUE-MAINTENANCE VEHICULES

**Membre de l'enseignement**

Mme LUCIE BARRAU  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Frédéric Esteve - Lycée des métiers de  
l'automobile et du transport MONT DE MARSAN CEDEX  
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

M. Philippe BUSTON

Site de formation d'apprentis de la chambre des métiers et  
de l'artisanat de région Nouvelle Aquitaine CFA des métiers  
et de l'artisanat des Landes MONT DE MARSAN CEDEX  
GENIE MECANIQUE CONSTRUCTION

M. GILLES COUREAULT  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Frédéric Esteve - Lycée des métiers de  
l'automobile et du transport MONT DE MARSAN CEDEX  
CONSTRUCTION ET REPARATION CARROSSERIE

M. SEBASTIEN GAUGUEY  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Frédéric Esteve - Lycée des métiers de  
l'automobile et du transport MONT DE MARSAN CEDEX  
CONSTRUCTION ET REPARATION CARROSSERIE

M. PASCAL LAUZE  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Frédéric Esteve - Lycée des métiers de  
l'automobile et du transport MONT DE MARSAN CEDEX  
GENIE MECANIQUE-MAINTENANCE VEHICULES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL





Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury HALIMI de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

**Présidente**

Mme MARINA BELY

Université de Bordeaux BORDEAUX  
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

Mme CATHERINE LE BOURHIS  
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. HC

Lycée professionnel privé La Ruche BORDEAUX  
ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION

**MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR**

Mme LAURENCE RAYNAUD

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

Mme SARAH CASTILLO

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

**Membre de l'enseignement**

M. DAMIEN VAN DELFT  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Gisèle Halimi BAZAS  
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

**Membre du jury**

Mme CHRISTINE GALTIER  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent  
Victor Louis TALENCE CEDEX

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury HAVEL de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialités Métiers de la mode - vêtement, Métiers du cuir option Maroquinerie, Métiers du cuir option Sellerie garnissage est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

**Présidente**

Mme Véronique ACHMET

Université de Bordeaux BORDEAUX  
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

**Vice-présidente**

Mme NADINE BERGES  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF CL EXCEPT

Section d'enseignement professionnel du lycée polyvalent  
Vaclav Haval BEGLES  
GENIE INDUSTRIEL TEXTILES ET CUIRS

**MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR**

M. LUDOVIC DENAIS

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
ENTRETIEN DES ARTICLES TEXTILES

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

M. VINCENT JACQUINOT

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
GENIE INDUSTRIEL TEXTILES ET CUIRS

**Membre de l'enseignement**

Mme NATACHA DARMUZEY  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Toulouse-Lautrec - Lycée des métiers  
d'art BORDEAUX  
ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES ET ARTS APPLIQUÉ

Mme NATHALIE DUFAU  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Toulouse-Lautrec - Lycée des métiers  
d'art BORDEAUX  
GENIE INDUSTRIEL TEXTILES ET CUIRS

Mme LAURIANE GUIMET  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Section d'enseignement professionnel du lycée polyvalent  
Vaclav Haval BEGLES  
GENIE INDUSTRIEL TEXTILES ET CUIRS

Mme LYDIE LE SIVILLON  
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée professionnel privé Saint Vincent de Paul - Lycée des  
métiers de la communication, de la mode et des services  
aux personnes et aux entreprises BORDEAUX CEDEX  
GENIE INDUSTRIEL TEXTILES ET CUIRS

Mme AGNES PREVOTEAU  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Section d'enseignement professionnel du lycée polyvalent  
Vaclav Haval BEGLES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury KASTLER de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialités Étude et définition de produits industriels, Pilote de ligne de production, Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons, Plastiques et composites, Technicien en réalisation de produits mécaniques Option Réalisation et maintenance des outillages, Technicien en réalisation de produits mécaniques Option Réalisation et suivi de production, Ouvrages du bâtiment : métallerie, Technicien en chaudronnerie industrielle est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

**Présidente**

Mme Lilly MANETA-PEYRET

Université de Bordeaux BORDEAUX  
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

M. FABRICE CAILLOU  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Section d'enseignement professionnel du lycée polyvalent  
Jean Taris PEYREHORADE  
GENIE INDUSTRIEL DES STRUCTURES METALLIQ

**MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR**

M. SEBASTIEN FRONSACQ

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN  
GENIE INDUSTRIEL DES STRUCTURES METALLIQ

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

M. MICHEL CANDALOT

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL PAU  
GENIE MECANIQUE PRODUCTIQUE

**Membre de l'enseignement**

M. JULIEN CHAPACOU

Organisme de formation-Centre de Formation d'apprentis de  
l'industrie Adour (C.F.A.I) d'Assat ASSAT  
GENIE MECANIQUE CONSTRUCTION

M. PEDRO DOS SANTOS  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent  
A. Kastler TALENCE CEDEX

M. ALAIN MONGUILHET  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent  
A. Kastler TALENCE CEDEX  
GENIE MECANIQUE PRODUCTIQUE

M. SYLVAIN SAUBESTY  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent  
Antoine de St Exupéry de Parentis PARENTIS EN BORN  
CEDEX  
GENIE INDUSTRIEL DES STRUCTURES METALLIQ

M. LAURENT VAINGRE  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent  
Gaston Crampe AIRE SUR L ADOUR CEDEX

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours

Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury MENUTS de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialités Artisanat et métiers d'art option Métiers de l'enseigne et de la signalétique, Artisanat et métiers d'art option Marchandisage visuel, Artisanat et métiers d'art option Tapissier d'ameublement, Réalisation de produits imprimés et plurimédia option A - Productions graphiques, Réalisation de produits imprimés et plurimédia option B - Productions imprimées, Artisanat et métiers d'art option Communication visuelle pluri média, Photographie est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

**Président**

M. Cédric DESPLANCHES

Université de Bordeaux BORDEAUX  
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

M. STEPHANE PEZZETTI  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF CL EXCEPT

Lycée professionnel Toulouse-Lautrec - Lycée des métiers  
d'art BORDEAUX  
DESSIN D'ART APPLIQUE AUX METIERS

**MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR**

M. PATRICK LACERAS

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
TAPISSERIE GARNITURE DECOR

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

M. Théo CALANDRAU

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
DESSIN D'ART APPLIQUE AUX METIERS

**Membre de l'enseignement**

M. PHILIPPE BACHMAIR

Organisme de formation-Centre de formation d'apprentis du  
bâtiment et des travaux publics de la Dordogne  
PERIGUEUX  
FERRONNERIE D'ART

Mme BRIGITTE CASTANET  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF CL EXCEPT

Lycée professionnel des Menuts BORDEAUX  
LÉTTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Mme VERONIQUE TIERS  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Toulouse-Lautrec - Lycée des métiers  
d'art BORDEAUX  
ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES ET ARTS APPLIQ

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours

Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury PEGUY de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialités Maintenance des systèmes de production connectés, Systèmes numériques option A - Sécurité et sécurité des infrastructures, de l'habitat et du tertiaire, Systèmes numériques option B - Audiovisuels, réseau et équipement domestiques, Systèmes numériques option C - Réseaux informatiques et systèmes communicants, Techniques d'interventions sur installations nucléaires est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

**Président**

M. Léo MORIN

Université de Bordeaux BORDEAUX  
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

**Vice-président**

M. FRANCK LAGORCE  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Charles Péguy - Lycée des métiers de  
l'industrie et de l'artisanat EYSINES CEDEX  
G.MECA MAINTENANCE SYST MECA ET AUTOMAT

**MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR**

M. STEPHANE GODEFROIT

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
GENIE ELECTRIQUE: ELECTRONIQUE

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

M. HERVE AHMADY

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
G.MECA MAINTENANCE SYST MECA ET AUTOMAT

**Membre de l'enseignement**

M. THIERRY BASTIAN  
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée professionnel privé Jeanne d'Arc ST MEDARD DE  
GUIZIERES  
G.MECA MAINTENANCE SYST MECA ET AUTOMAT

M. FREDERIC DARBO  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Jehan Duperier ST MEDARD JALLES  
CEDEX  
GENIE ELECTRIQUE: ELECTRONIQUE

M. ERIC DELFAU  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Jacques Brel - Lycée des métiers de  
l'industrie et de l'optique LORMONT CEDEX  
G.MECA MAINTENANCE SYST MECA ET AUTOMAT

M. JULIEN PETITPAS  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Philippe Cousteau ST ANDRE DE  
CUBZAC  
G.MECA MAINTENANCE SYST MECA ET AUTOMAT



Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury ROMAS-CUI de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Cuisine est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

**Président**

M. GUILLAUME CARBOU

Université de Bordeaux BORDEAUX  
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

Mme NATHALIE HERROUIN  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Condorcet - Lycée des métiers de  
l'hôtellerie, du tourisme et des services ARCACHON  
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

**MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR**

M. JEREMY DA COSTA

- PROFESSIONNEL LOT GARONNE AGEN  
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

M. PASCAL SAGOT

- PROFESSIONNEL LOT GARONNE AGEN  
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

**Membre de l'enseignement**

M. FRANCK CLEMENCEAU  
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. HC

Lycée professionnel privé Saint Michel BLANQUEFORT  
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

Mme BEATRICE LAPEYRE  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Jacques de Romas - Lycée des métiers  
de l'hôtellerie restauration et des services à la personne  
NERAC  
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury ROMAS-HOT de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Commercialisation et services en restauration est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

**Président**

M. GUILLAUME CARBOU

Université de Bordeaux BORDEAUX  
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

M. STEPHANE BRUNET  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Jacques de Romas - Lycée des métiers  
de l'hôtellerie restauration et des services à la personne  
NERAC  
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

**MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR**

Mme MONIQUA POWWELS

- PROFESSIONNEL LOT GARONNE AGEN  
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

M. THOMAS BROCHARD

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN  
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

**Membre de l'enseignement**

M. GAEL KERIHUEL  
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. HC

Lycée professionnel privé Saint Michel BLANQUEFORT  
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

Mme BEATRICE LAPEYRE  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Jacques de Romas - Lycée des métiers  
de l'hôtellerie restauration et des services à la personne  
NERAC  
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury STEFAMILLE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialités Technicien d'études du bâtiment option A - Etudes et économie, Technicien d'études du bâtiment option B - Assistant en architecture, Travaux publics, Technicien géomètre - topographe, Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros oeuvre, Métiers et arts de la pierre est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

**Présidente**

Mme Marthe-Aline JUTAND

Université de Bordeaux BORDEAUX  
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

M. MATHIEU COULON  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Section d'enseignement général et professionnel adapté du  
Collège Bourran MERIGNAC  
PEINTURE-REVETEMENT

**MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR**

M. LAURENT MORELLET

- PROFESSIONNEL DORDOGNE PERIGUEUX  
MACONNERIE GROS OEUVRE

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

M. Loïc LE ROUX

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
GENIE CIVIL CONSTRUCTION ET REALISATION

**Membre de l'enseignement**

M. AHCENE SOFIANE  
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée professionnel privé Sainte Famille - Saintonge -  
Lycée des métiers de l'industrie et du bâtiment BORDEAUX  
CEDEX

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury STMICHEL-F de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Boulanger-pâtissier est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

**Président**

M. Laurent WILLOCX

Université de Bordeaux BORDEAUX  
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

M. ROMAIN YVON  
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée professionnel privé Saint Michel BLANQUEFORT  
BOULANGERIE

**MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR**

M. YANN ADINGRA

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
PATISSERIE

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

M. FREDERIC GRANET

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
PATISSERIE

**Membre de l'enseignement**

M. MARC CHAROLLAIS  
AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent  
Hôtellerie Tourisme BIARRITZ

Mme CINDY JAYAT  
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée professionnel privé Saint Michel BLANQUEFORT  
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

M. ENRIQUE RANZ  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent  
Hôtellerie Tourisme BIARRITZ  
BOULANGERIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury STMICHEL-V de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialités Boucher charcutier traiteur, Poissonnier écailler traiteur est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

**Président**

M. Laurent WILLOCX

Université de Bordeaux BORDEAUX  
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

M. MICKAEL LECOT  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Haute Vue - Lycée des métiers du goût et des soins et des services à la personne MORLAAS  
CHARCUTERIE

**MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR**

M. PHILIPPE DROBOIS

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
POISSONNERIE

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

Mme MARTINE BOUIC

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
BOUCHERIE-CHARCUTERIE

**Membre de l'enseignement**

Mme ALEXANDRA LEBRUN  
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée professionnel privé Saint Michel BLANQUEFORT  
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

M. ARNAUD POUCHET

Site de formation d'apprentis de la chambre des métiers et de l'artisanat de région Nouvelle Aquitaine Institut des Métiers de l'Artisanat de Bordeaux BORDEAUX  
BOUCHERIE

M. GAEL RAYNAUD  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Haute Vue - Lycée des métiers du goût et des soins et des services à la personne MORLAAS  
BOUCHERIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury SUDGIRONDE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialités Menuiserie Aluminium-Verre, Technicien constructeur bois, Technicien menuisier agencier, Technicien de fabrication bois et matériaux associés, Étude et réalisation d'agencement est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

**Présidente**

Mme Nathalie BERTRAND

Université de Bordeaux BORDEAUX  
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

**Vice-président**

M. PATRICK D'AUBER DE PEYRELONG  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Henri Brulle LIBOURNE CEDEX  
GENIE INDUSTRIEL BOIS

**MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR**

M. PAUL AUBERT

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
GENIE INDUSTRIEL BOIS

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

Mme Laura AUBERT

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
GENIE INDUSTRIEL BOIS

**Membre de l'enseignement**

M. ROMAIN ALBARET  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Sud Gironde - Lycée des métiers de l'industrie et de l'habitat du Sud-Gironde LANGON CEDEX  
GENIE INDUSTRIEL BOIS

Mme SANDRINE CAZAUX  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Sud Gironde - Lycée des métiers de l'industrie et de l'habitat du Sud-Gironde LANGON CEDEX  
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

M. Nicolas GARREAU

Organisme de formation-Centre de formation d'apprentis du bâtiment et des travaux publics de la Gironde  
BLANQUEFORT CEDEX  
MENUISIER



Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury TREGHEY-COM de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Métiers du commerce et de la vente - Option A : Animation et gestion de l'espace commercial est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

**Président**

M. Alexandre GUY

Université de Bordeaux BORDEAUX  
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

Mme AURELIE LE GUEVEL  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel des Menuts BORDEAUX  
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

**MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR**

M. Jérôme LE GOUDIVEZE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

Mme mélanie LAPEYRE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

**Membre de l'enseignement**

Mme CELINE GIMENEZ  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel des Menuts BORDEAUX  
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

Mme CELINE HADDAD  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Tregey Rive de Garonne BORDEAUX  
CEDEX  
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

Mme MINA PREP

Organisme de formation-Centre de formation d'apprentis  
Campus du lac Bordeaux BORDEAUX  
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury TREGHEY-VEN de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialités Métiers de l'accueil, Métiers du commerce et de la vente - Option B : Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

**Président**

M. Alexandre GUY

Université de Bordeaux BORDEAUX  
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

M. ARNAUD BEAULIEU  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Tregey Rive de Garonne BORDEAUX  
CEDEX  
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

**MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR**

M. Franck DELABARRE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

M. Jean-Olivier TASTET

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

**Membre de l'enseignement**

Mme MARIE BOUTAUD DE LA COMBE  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Tregey Rive de Garonne BORDEAUX  
CEDEX  
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

Mme EMMANUELLE PIERNA

Organisme de formation-Centre de formation d'apprentis  
Campus du lac Bordeaux BORDEAUX  
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury TRIST-AERO de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialités Aéronautique option Avionique, Aéronautique option Systèmes, Aéronautique option Structure est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

**Président**

M. Laurent MASSE

Université de Bordeaux BORDEAUX  
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

**Vice-président**

M. YANN PREVOT  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Flora Tristan - Lycée des métiers des services et de l'aéronautique CAMBLANES ET MEYNAC  
MAINTENANCE DES AERONEFS

**MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR**

M. JEAN MICHEL PLAA

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
MAINTENANCE DES AERONEFS

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

M. OLIVIER DUPREZ

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN  
MAINTENANCE DES AERONEFS

**Membre de l'enseignement**

M. WILLY BONDIL

Organisme de formation-Centre de formation d'apprentis  
Aérocampus Aquitaine de Latresne LATRESNE  
MAINTENANCE DES AERONEFS

M. DENIS CUQ  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Section d'enseignement professionnel du lycée polyvalent  
Jean Taris PEYREHORADE  
MAINTENANCE DES AERONEFS

Mme NOELLE HEYNEMANS  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Flora Tristan - Lycée des métiers des services et de l'aéronautique CAMBLANES ET MEYNAC  
ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES ET ARTS APPLIQ

M. RAPHAEL RAPENNE  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Section d'enseignement professionnel du lycée polyvalent  
Jean Taris PEYREHORADE  
MAINTENANCE DES AERONEFS

M. CEDRIC SAUTERAUD  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Jehan Duperier ST MEDARD JALLES  
CEDEX  
MAINTENANCE DES AERONEFS

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury TRIST-PROP de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialités Bio-industries de transformation, Gestion des pollutions et protection de l'environnement, Hygiène, propreté et stérilisation est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

**Président**

M. Laurent MASSE

Université de Bordeaux BORDEAUX  
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

**Vice-présidente**

Mme ISABELLE MARGUELON  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée polyvalent Vaclav Havel BEGLES  
SANS SPECIALITE

**MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR**

M. JIMY GOVINDIN

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN  
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

M. BRUNO PETIT

PRO PROFESSIONNEL BORDEAUX CEDEX  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

**Membre de l'enseignement**

M. PHILIPPE FEREOU  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Flora Tristan - Lycée des métiers des services et de l'aéronautique CAMBLANES ET MEYNAC  
LETTRES ANGLAIS

Mme VIRGINIE HERAUD  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Flora Tristan - Lycée des métiers des services et de l'aéronautique CAMBLANES ET MEYNAC  
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

Mme VERONIQUE LESGOURGUES

Organisme de formation-Centre de formation d'apprentis  
INHNI Propreté PESSAC  
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

Mme SANDRINE MARQUES  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Flora Tristan - Lycée des métiers des services et de l'aéronautique CAMBLANES ET MEYNAC  
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

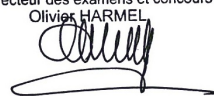
Mme LILIANE THIELIN

Lycée d'enseignement général, technologique et professionnel agricole de Coulounieix - Périgueux  
COULOUNIEUX CHAMIER  
BIOTECHNOLOGIE BIOCHIMIE GENIE BIOLOGIQU.

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours

Olivier HARMEL  


Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury VINCI-BAT de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Aménagement et finition du bâtiment est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

**Président**

M. PIERRICK LEGRAND

Université de Bordeaux BORDEAUX  
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

M. ABDESSAMAD EL MEJDOUBI  
AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.

Lycée professionnel Henri Brulle LIBOURNE CEDEX  
PLATRERIE

**MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR**

M. ROMAIN SAUVIGNON

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
PEINTURE VITRERIE

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

M. Enzo DEHAUT

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
PEINTURE-REVETEMENT

**Membre de l'enseignement**

Mme CAROLINE PENNERON

Organisme de formation-Centre de formation d'apprentis du  
bâtiment et des travaux publics de la Gironde  
BLANQUEFORT CEDEX  
PEINTURE-REVETEMENT

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL





Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury VINCI-SAN de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialités Maintenance et efficacité énergétique, Installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables, Métiers du froid et des énergies renouvelables est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

**Président**

M. PIERRICK LEGRAND

Université de Bordeaux BORDEAUX  
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

M. ABDELLAH HIRI  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Philadelphie de Gerde PESSAC  
GENIE THERMIQUE

**MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR**

M. Eric OURY

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN  
FROID ET CLIMATISATION

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

M. Régis BOULANGEOT

Site de formation d'apprentis des Compagnons du Devoir et  
du Tour de France CHANCELADE  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

**Membre de l'enseignement**

M. FRANCK CAVILLAC  
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée professionnel privé Saint Genes La Salle - Lycée des  
métiers de la transition énergétique, du numérique, du  
transport logistique et du commerce BORDEAUX CEDEX  
GENIE THERMIQUE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury WLER-SOCIA de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialités Accompagnement soins et services à la personne option A - A domicile, Accompagnement soins et services à la personne option B - En structure, Animation - enfance et personnes âgées est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

**Président**

M. OLIVIER PERON

Université de Pau et des Pays de l'Adour PAU UNIVERSITE  
CEDEX  
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

Mme MARINE DAUNAS  
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée d'enseignement professionnel Jean Cassaigne ST  
PIERRE DU MONT  
GESTION ET INFORMATIQUE

**MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR**

Mme CECILE CARRERE-GEE

EMPU JULES FERRY BAYONNE  
CHEF D'ETABLISSEMENT

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

Mme NATHALIE DUROU

ADM CIAS DU MARSAN MONT DE MARSAN  
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

**Membre de l'enseignement**

Mme CHLOE CHARDON-ANDREOLI  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Francis Jammes - Lycée des métiers  
de l'industrie connectée, durable et des services ORTHEZ  
CEDEX  
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

Mme NATHALIE DANIEL  
AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.

Lycée professionnel Jacques de Romas - Lycée des métiers  
de l'hôtellerie restauration et des services à la personne  
NERAC

Mme ELAURINE DARNAULT  
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée d'enseignement professionnel Jean Cassaigne ST  
PIERRE DU MONT  
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

Mme ALEXANDRINE FORTON  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Robert Wlerick - Lycée des métiers des  
services MONT DE MARSAN CEDEX  
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL

